

Assemblée générale 4 – PV

Date de la réunion : mercredi 19 septembre 2018 de 19h à 21h30

Lieu de la réunion : Ecole 9, Rue de Monténégro n° 159 1190 Forest

Rédaction : Roxane Boone (Assistante administrative en charge de la communication CQDW)

1. Introduction par Charles Spapens : échevin en charge de la revitalisation des quartiers

Bonjour à tous, bienvenue à la 4^{ème} assemblée générale du Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne. Est-ce que tout le monde connaît le Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne ?

Pour ceux qui ne le savent pas, le Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne a été obtenu par la Commune en 2017. Jusque fin mars 2018, le bureau d'étude a rédigé en collaboration avec l'équipe du CQDW le dossier de base. Ce dossier de base a été soumis à la Région et a été approuvé le 5 juillet dernier par le gouvernement régional. Toutes nos demandes ont été globalement acceptées sauf celle concernant l'Avenue Wielemans Ceuppens. Nous aurions voulu intégrer les deux côtés de l'Avenue mais le côté de la partie impaire n'a pas été accepté par la Région.

Ce soir, vous allez avoir une présentation très rapide des différents projets qui ont été approuvés. Puis, nous vous parlerons de l'appel à projets participatif. Juste avant cette assemblée générale, nous avons eu une commission de quartier, qui est en quelque sorte, le conseil d'administration ou le comité restreint de l'assemblée générale, réunissant tant des habitants que des associations impliquées dans le contrat de quartier. Par an, nous en organisons quatre en moyenne.

Je passe maintenant la parole à Anne Bocquet, qui est la coordinatrice du contrat de quartier et Roxane Boone, qui s'occupe de l'administration et de la communication. Pour le moment, c'est vraiment, cette équipe qui s'occupe du contrat de quartier, mais elle sera élargie au fur et à mesure de l'évolution des projets.

2. Approbation de la candidature d'un nouveau membre de la COQ

Anne Bocquet : Avant de vous présentez le programme qui a été approuvé par la Région, sachez que vous avez toujours la possibilité de faire partie de notre commission de quartier en nous remettant une candidature. D'ailleurs, ce soir, nous devons approuver la candidature d'un nouveau membre de la COQ, à savoir Gauthier Briade. Nous avons l'obligation de faire approuver chaque nouveau membre de la COQ en assemblée générale. Même si Gauthier

Briade n'est pas présent ce soir. Il a demandé à faire partie de la COQ. Avez-vous une objection à sa candidature ?

Quelle est sa motivation à être membre de la COQ ?

Roxane Boone : Dans son formulaire de candidature, Gauthier Briade a inscrit : « En tant qu'habitant actif et concerné par l'évolution et les activités liées à mon quartier, le Wiels, je souhaite participer aux prochains ateliers et réunions de la COQ Wiels-sur-Senne. En tant qu'employé à Inter-Environnement Bruxelles, attentif au devenir urbain de la ville de Bruxelles et plus particulièrement de la commune de Forest, je souhaite participer aux prochains ateliers et réunions de la COQ Wiels-sur-Senne. ».

Anne Bocquet : Si personne n'a d'objection à valider sa candidature, nous approuvons dès lors sa candidature. Au sein de notre assemblée de ce soir, j'imagine que bon nombre d'entre vous connaissent l'ensemble des projets. Mais étant donné que nous sommes en assemblée générale, je me dois de parcourir avec vous tous les futurs projets approuvés par le gouvernement car j'ai cru voir également ce soir des visages un peu moins familiers, de sorte que tout un chacun dans l'assemblée puisse avoir une vue d'ensemble sur l'ensemble des projets.

3. Présentation du programme et de l'appel à projets à participatif : par Anne Bocquet, chef de projet pour le CQDW (cf. Annexe 1)

4. Discussion

Qu'allez-vous faire pour limiter les inondations ? Même si cela n'arrive pas tous les jours, il faut remédier à la situation. Il y a des endroits où ce n'est pas la première fois que cela arrive, tout en sachant que cela ne sera pas la dernière fois non plus.

Charles Spapens : L'un de mes collègues échevin Jean-Claude Englebert s'occupe de tous les questions relatives à l'eau. Il a mis dans ses prérogatives d'intégrer cette dynamique de l'eau dans tous les nouveaux et futurs projets privés, et de continuer bien évidemment dans les projets publics.

Anne Bocquet : La gestion de l'eau est transversale à toutes les opérations dans l'espace public et dans la construction de nouveaux bâtiments. On a chaque fois consacré une partie du budget par opération pour être à la pointe en matière de gestion de l'eau, afin de veiller par exemple à ne pas trop surcharger les réseaux d'égouts.

Mohad Ben Ali : Il faut savoir qu'à la Commune de Forest, il y a un règlement communal sur la gestion des eaux pluviales qui est plus strict que la Région bruxelloise. Nous demandons par exemple de mettre en place des dispositifs permettant de recueillir 50L par m², contrairement à la Région bruxelloise, qui se limite à 33L par m².

La place Saint-Antoine et l'église Saint-Antoine que vous allez en partie désacraliser se trouve sur une nappe phréatique. Le saviez-vous ?

Anne Bocquet: Aucune décision n'a encore été prise concernant la désacralisation de l'église. Dans le cadre du Contrat de rénovation urbaine, une étude hydrographique sera menée afin de déterminer entre autres, quel est le niveau des nappes phréatiques dans toute cette zone-là et plus largement du côté Saint-Gilles.

Vous indiquez que la commune va acheter certains terrains pour faire du logement, mais qu'en est-il du choix des promoteurs ?

Anne Bocquet : Ce ne sera pas n'importe quel promoteur mais des opérateurs qui sont spécialisés dans ce type d'opérations, à savoir la construction de logements publics accessibles.

Charles Spapens : Il faut savoir que dans le bâtiment Diamant Boart, il y a également 64 logements sociaux qui vont être construits par le Foyer du Sud. Et donc, à un moment donné, il faut réfléchir aussi à éviter une homogénéité dans le quartier et ne pas créer non plus des ghettos sociaux mais essayer d'avoir des initiatives diverses dans le quartier pour plus de mixité.

Que programmez-vous de faire pour le carrefour Avenue du Pont de Luttre/Diamant Boart/Charroi ?

Charles Spapens : Nous n'avons pas de projets sur ce carrefour-là dans le programme mais toute l'avenue du Pont de Luttre est comprise dans le CRU Roi. Par contre il est prévu de travailler sur le carrefour Saint-Denis/Charroi en parallèle des développements prévus par d'autres acteurs (Ecole El Hikma, Bâtiment Diamant Boart)

Pour le contrat de la rénovation urbaine (CRU), est-ce que les citoyens ont été consultés?

Charles Spapens : Ce n'est pas la Commune mais la région qui coordonne les CRU. . Il y a déjà eu deux séances d'information organisées par la Région. Normalement, il y en aura une nouvelle séance prochainement. Par contre, la Commune se voit confier par la région la gestion de certaines opérations, comme par exemple le bâtiment Chassart. Pour ces projets-là, nous allons faire de la consultation.

Caroline Mulkers (représentante régionale) : Je voulais juste apporter une petite précision par rapport au CRU. Les programmes ont été approuvés et les CRU sont en cours d'exécution. Pour les projets d'ampleurs sur l'espace public, un volet « participation » sera mis en place pour chaque projet. A l'heure actuelle, nous ne savons pas encore quels seront les acteurs en charge de la participation.

Charles Spapens : une nouvelle assemblée générale CRU va-t-elle avoir lieu prochainement ? Car de nombreux habitants étaient demandeurs lors des précédentes réunions.

Caroline Mulkers : Je n'ai pas eu de précision sur la date. Cela peut-être encore fin de cette année ou alors début janvier parce que les projets n'ont pas encore réellement démarré et qu'on veut éviter de se répéter.

Mon quartier Primeurs-Pont de Luttre explose, il y a plein de nouveaux habitants, c'est génial mais où est-ce qu'on met les bébés et les enfants ?

Anne Bocquet: Vous faites de bien poser la question parce que j'ai oublié de mentionner un détail concernant le bâtiment de l'ancienne banque Fortis. Il est prévu également d'y mettre une crèche. Le projet n'est pas encore totalement défini mais l'idée serait de créer une crèche multi-accueil. c'est-à-dire une crèche où une partie des places serait réservée pour des enfants dont les parents suivent une formation ou autre initiative insertion professionnelle. La faisabilité n'a pas encore étudiée pour ce bâtiment-là mais dans tous les cas il y aura un équipement petite enfance. Il y a une obligation dans tout contrat de quartier de créer de nouvelles places.

Qu'en est-il de la mobilité de ces nouvelles personnes qui vont habiter dans ces nouveaux logements sociaux tels que Diamant Boart en termes de parking vélo, de stationnement voiture par exemple ?

Anne Bocquet : En termes de parking vélo, il n'y a pas de budget spécifiquement alloué au parking vélo mais par contre à l'échelle communale, en fonction des demandes, des box-vélos peuvent être installées tout en sachant qu'installer des box-vélos, encombre encore un peu plus l'espace public. Pour remédier à cette situation, le service mobilité essaie de trouver des rez-de-chaussée qui peuvent être réhabilités en parking vélos aussi. Des projets sont en cours mais ne sont pas financés par les contrats de quartier.

Charles Spapens : En termes de stationnement voiture, il y aura des places de parking au sein du bâtiment Diamant Boart. Après, dans les contrats de quartier, nous sommes soumis aux mêmes contraintes qu'un privé qui construit. Il y a une législation urbanistique qui dit qu'à partir de x logements, il faut du parking mais ce n'est pas obligatoire que le parking soit inclus dans le bâtiment.

J'ai encore une petite question par rapport à la mobilité, on a parlé du vélo, de la voiture mais il y a aussi les transports en commun. Avez-vous pu contacter la STIB pour discuter avec eux des problèmes de fréquences des trams qui sont toujours de plus en plus bondés. Il y aura plus de nouveaux bâtiments, mais il n'y aura pas plus de trams.

Charles Spapens : C'est une demande régulière de la Commune qui a été entendue. Le plan bus prévoit des lignes supplémentaires. Une ligne de bus supplémentaire notamment va partir de Saint-Denis passant par le boulevard de la Deuxième Armée Britannique, par le boulevard Van Haelen, et qui va remonter vers la place Albert. Au niveau du réseau ferré, on espère obtenir une meilleure fréquence particulièrement sur le tram 97. Ce tram est vraiment

problématique parce qu'il n'est pas tout le temps en site propre, et donc leur niveau de régularité est mis à mal.

A l'arrêt de tram « Orban », quand on arrive, on a des passages piétons très éloignés et des palissades qui empêchent de voir les trams arriver. Comment comptez-vous remédier à cette situation d'insécurité.

Charles Spapens : Pour les arrêts « Orban », « Imprimerie » et « Wiels », la Région a tout à fait conscience de la dangerosité et a étudié un projet à court terme pour remédier à la situation. Il y a un budget qui est prévu dans le cadre du contrat de rénovation urbaine pour redessiner ces arrêts.

Qu'en est-il du MovyClub ?

Charles Spapens : Le MovyClub est en opération de réserve dans le cadre du CRU. Il a été racheté par la Région. Actuellement, il y a une asbl qui s'appelle la Rétine du Plateau qui a été nommée concierge du lieu. C'est un concierge « trois étoiles » car dans sa mission, il doit organiser 20 représentations dans le MovyClub. On espérait pouvoir faire une représentation le week-end passé en même temps que la fête de quartier mais il y a eu infestation de puces. Nous organiserons des visites et nous ferons une projection dans les mois qui viennent mais nous ne savons pas encore exactement quand. On peut déjà accueillir temporairement 80 personnes. Le but est toujours de faire un projet le plus proche possible du cinéma. Il y a pas mal de candidats intéressés. Et donc, il y aura une table ronde avec la Commune, la COCOF, la Région pour lancer un appel à projets. Mais cela devra attendre que les lieux soient sécurisés.

Le quartier est devenu une porte d'entrée pour de plus en plus poids lourds, engendrant de plus en plus de nuisances dans le quartier. Pensez-vous à une solution pour remédier à la situation (Question adressée à la représentante de la Direction rénovation urbaine de la région)?

Caroline Mulkers : L'administration régionale est vaste, je ne travaille pas en mobilité donc je ne peux pas vous donner de détails mais je sais que les services concernées réfléchissent à des options pour améliorer la situation, en dispatchant en entrée de ville via de plus petits camions par exemple. Pour plus d'information, je vous conseille de vous adresser à Bruxelles-Mobilité.

Quand se clôture l'appel à projets participatif ?

Charles Spapens : Les projets doivent nous être remis pour le 10 octobre à 12h au plus tard. Les jurys de sélection auront lieu tout au long du mois de novembre, afin qu'une décision soit prise par le Collège a priori dans le courant du mois de décembre. Vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site internet de la Commune.

Anne Bocquet : Pour ceux qui désirent remettre un projet, on organise mercredi prochain au centre technique, chaussée de Bruxelles n°112 une séance de questions-réponses.

Est-ce que vous avez inclus un critère lié au genre dans la thématique 3 « Activation de l'espace public » ?

Anne Bocquet : Tout comme la gestion de l'eau, la question du genre sera aussi transversale suite au diagnostic qui a été réalisé.

Charles Spapens : Dans le cadre de ce diagnostic, une étude sociologique sur la question du genre a été menée principalement sur trois espaces : Place Orban, Parvis Saint-Antoine et Divercity.

Il faut savoir que sur le site de Divercity, se trouve un terrain, qui est une dalle appropriable. Nous avons décidé d'installer cette dalle et non un agoraspace, convenant pour divers sports ou activités pour que cet espace puisse être utilisé par tous.

Avez-vous prévu une enveloppe pour de plus petits projets socio-économiques ?

Anne Bocquet : Oui, nous avons prévu une enveloppe « initiatives citoyennes » de 150.000 euros pour les plus petits projets sur toute la durée du CQ. Un appel à projets sera lancé ultérieurement auquel tout habitant pourra répondre. Il s'agira probablement d'un appel annuel.

Pouvez-vous nous réexpliquer la particularité de la méthodologie de sélection des projets socio-économiques ?

Charles Spapens : L'appel à projets a été co-construit par les associations et les services communaux. C'est ce travail qui a fait ressortir 14 priorités d'actions pour les 5 thématiques relevées comme incontournables suite au diagnostic de quartier. C'est la première fois que nous travaillons comme cela. Nous verrons ce que cela donne.

Serait-il possible de mettre des équipements d'éclairage de fin d'année sur tout l'Avenue Wielemans Ceuppens parce que le haut de l'Avenue est toujours plus éclairé ?

Anne Bocquet : Nous directement, nous ne pouvons rien faire. Mais nous allons nous renseigner pour voir ce qui est possible.